

Réception du Nouvel an des entreprises

21 janvier 2010

Discours de Robert Dennewald, Président de la Fedil

Madame la Commissaire,
Monsieur le Premier Ministre,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Fedil, je vous souhaite une cordiale bienvenue à la traditionnelle réception du Nouvel an des entreprises. Elle est l'occasion de faire le point sur l'actualité économique et sociale, avec un accent particulier cette année sur l'Europe. C'est pourquoi nous aurions bien aimé entendre les réflexions du Président de la Commission européenne, José-Manuel Barroso. Vu la période délicate et décisive que traverse actuellement sa Commission, en passe d'être confirmée, il n'a malheureusement pas pu se joindre à nous ce soir. Je vous prie de bien vouloir l'excuser.

Ceci dit, nous avons l'honneur et le plaisir de compter parmi nous une représentante de la Commission de premier plan, en la personne de Viviane Reding, Commissaire chargée de la société de l'information, Commissaire désignée à la Justice et aux Droits fondamentaux et Vice-présidente désignée de la nouvelle Commission. Madame Reding, Vous avez réussi avec brio l'audition devant le Parlement européen, je m'en réjouis et je Vous en félicite. Sachez que vous êtes la première femme à prendre la parole devant cette audience, et nous attendons avec grand intérêt votre message à l'adresse de nos entreprises.

J'ai également l'honneur et le plaisir de souhaiter la bienvenue à notre Premier Ministre, Jean-Claude Juncker, que je tiens à remercier pour sa fidélité à notre rendez-vous.

Monsieur le Premier Ministre,

Je peux Vous assurer que cette fois-ci votre message à l'égard des entreprises sera suivi avec une attention particulière. Qui d'autre que Vous, Monsieur le Premier Ministre, pourrait nous parler de l'appréciation que porte le gouvernement sur la situation économique et sociale, sur les chiffres inquiétants du marché du travail ou encore sur la difficile situation des finances publiques et, le cas échéant, sur les remèdes à y apporter.

Mesdames, Messieurs,

Depuis la fin de l'année 2008, l'Union européenne a été frappée par la plus importante crise économique de son histoire. Le retentissement de l'effondrement du marché américain des crédits immobiliers a mis en difficultés des instituts financiers que l'on croyait à l'abri de tout danger. L'impact des événements catastrophiques qui se sont succédé sur les marchés financiers ont heurté de plein fouet l'économie réelle.

Depuis notre dernier rendez-vous en janvier 2009, nos entreprises ont vécu une année difficile. L'effondrement de la croissance et le net recul de l'activité économique ont pesé lourd sur le moral des entreprises et secteurs représentés par la Fedil. La crise a entraîné un problème de confiance en ce qui concerne le fonctionnement des marchés, le rôle de l'Etat dans l'économie et l'action des entreprises dans la société. Les dirigeants politiques nationaux et européens n'ont pas ménagé leurs efforts pour coordonner leurs actions afin de freiner la libre chute vers la récession et d'éviter le pire.

Mesdames, Messieurs,

Après cette douloureuse période d'insécurité économique, mais aussi de décisions courageuses, j'aperçois une lueur d'espoir. La reprise économique dans certaines parties du globe et les prévisions de croissance plus positives pour l'Union européenne me rendent quelque peu plus optimiste.

Mais, afin de construire un environnement macroéconomique stable à long terme, nous avons besoin, au-delà des actions à prendre sur le plan national, d'une approche coordonnée et cohérente au niveau de l'Union européenne. En effet, les efforts individuels des Etats membres ne suffiront pas et ne porteront pas leurs fruits sans la coordination et la collaboration assurées par le modèle institutionnel européen.

La gouvernance économique de l'Europe, assurée par la Banque Centrale Européenne et par l'Eurogroupe, en constitue un instrument essentiel. Sans leur réaction rapide et ciblée, je n'ose pas imaginer l'embaras dans lequel nous nous serions trouvés. C'est pourquoi j'estime, Monsieur le Premier Ministre, que notre pays peut être fier de votre travail en tant que Président de l'Eurogroupe. Je tiens aussi à Vous féliciter pour votre reconduction à ce mandat.

Après les plans de conjoncture mis en œuvre dans les différents Etats membres de l'Union européenne, il est grand temps de penser à une stratégie de sortie des programmes de relance. Un retour aux règles du pacte de stabilité doit se faire dans les meilleurs délais. En effet, il faut savoir qu'il n'y aura pas de croissance durable sans une politique économique et monétaire durable.

Permettez-moi de souligner, dans ce contexte, l'importance du marché intérieur pour le bien-être de nos entreprises et la prospérité de notre économie. Vecteur de l'intégration européenne, le marché intérieur sera le moteur de la relance de notre économie. Il est de notre devoir de poursuivre une politique de renforcement du marché intérieur afin de permettre à nos entreprises et à nos citoyens de récolter les fruits de la croissance future.

L'Europe doit aussi porter un regard nouveau vers les marchés émergents. Ma participation à la récente mission économique en Inde m'a permis de me rendre compte sur le terrain de l'énorme potentiel économique de ce pays en pleine croissance qui, en tant que force économique, est en train de dépasser l'Europe et les Etats-Unis. De même, notre politique économique envers la Chine gagnera en importance et je vous donne rendez-vous à l'exposition universelle à Shanghai de 2010 afin de saisir l'opportunité qui se présente à nous.

Il ne faut pas se leurrer : les économies occidentales ne sont plus le nombril du monde économique. Notre population est vieillissante et notre potentiel de croissance est modeste par rapport à celui des pays émergents. Si l'industrie luxembourgeoise va aujourd'hui un peu mieux qu'il y a un an, c'est quasi exclusivement dû à la reprise de la demande en Asie ou dans d'autres régions dynamiques du monde.

Mais, les entreprises luxembourgeoises ayant osé - et réussi - l'aventure de la grande exportation sont encore trop peu nombreuses. Je pense que nous pouvons faire mieux et je saisis l'occasion pour encourager nos entreprises - aussi les PME - à participer plus nombreux aux missions économiques organisées par « Luxembourg for Business » en collaboration avec le ministère de l'Economie et la Chambre de commerce.

Toutefois, nos entreprises, pour réussir sur les nouveaux marchés, ont besoin du soutien d'une Europe forte et d'une Europe prête à combattre toute forme de concurrence déloyale.

Cette observation me semble pertinente, non exclusivement, mais certainement aussi dans le cadre de la politique de lutte contre le changement climatique. La Conférence de Copenhague fut un échec et nous le regrettons. En souscrivant aux objectifs de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2020, nous avons soutenu l'approche européenne et nous avons milité en faveur d'un véritable accord mondial.

En revanche, les entreprises européennes et, à fortiori luxembourgeoises, ne pourront accepter aucune avancée unilatérale supplémentaire de la part de l'Union européenne. Face aux réalités politiques qui se sont dégagées après Copenhague, nous demandons à nos dirigeants européens de nous garantir un environnement réglementaire stable qui nous permettra de planifier à long terme nos mesures de réduction des émissions de carbone. Aussi revendiquons-nous une position forte de l'UE dans la lutte contre les fuites de carbone et contre la concurrence déloyale de ceux qui refusent de suivre l'Europe dans sa démarche climatique.

Une Europe forte n'est pas concevable sans une Europe institutionnellement stable. Après maintes difficultés, le Traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009. La nouvelle Commission suivra d'ici peu. Son rôle de gardienne des traités dans ce nouveau paysage institutionnel sera primordial. Elle devra veiller à se faire respecter et à respecter les intérêts de tous les Etats membres, peu importe leur taille et leur poids politique.

Madame Reding,

Nous tenons à Vous exprimer notre soutien quant à votre projet de placer le citoyen au cœur de la nouvelle Europe. L'approbation du projet européen en dépend sans aucun doute. Mais, au même titre que les citoyens, les entreprises doivent aussi être au cœur de l'Europe. Elles ont un rôle prépondérant à jouer dans la création de richesse, dans la création d'emplois, dans le progrès technologique et dans le maintien de l'équilibre social.

Mesdames, Messieurs,

Quand j'ai adressé cette audience l'année dernière, j'ai félicité le gouvernement pour sa réaction rapide et efficace ayant permis d'éviter l'effondrement du système financier. Pour atténuer les effets négatifs du ralentissement économique au niveau d'une multitude de secteurs d'activité, le gouvernement a ensuite mis en œuvre tout un paquet de mesures qui ont permis de maintenir le pouvoir d'achat des ménages ainsi que l'emploi dans les entreprises et secteurs touchés par la crise.

Aujourd'hui, quinze mois après le déclenchement de la crise, le Luxembourg se trouve toujours dans une situation économique et sociale difficile. Mais dès à présent, une distinction entre aspects conjoncturels et aspects structurels de la crise s'impose. Cette distinction est nécessaire pour trouver les bonnes réponses et pour appliquer les bons remèdes aux nombreux problèmes qui se posent à nous.

Sur le plan microéconomique, et suite aux mesures d'accompagnement étatiques visant à surmonter les creux conjoncturels, il appartient aux entreprises d'adapter leurs structures à la nouvelle donne, d'investir dans de nouveaux produits et services, de conquérir de nouveaux marchés, de moderniser leurs outils de production dans l'intérêt d'une meilleure productivité et d'une meilleure efficacité énergétique, et de mieux former leurs salariés.

Sur le plan macroéconomique, il s'agit d'identifier et de redresser les faiblesses structurelles au niveau de notre structure économique, de nos finances publiques et de nos régimes de sécurité sociale, du fonctionnement des marchés, y compris le marché du travail, et, plus généralement, au niveau de la compétitivité de nos entreprises.

En ce qui concerne la structure de l'économie, le cortège de ceux qui pensent qu'une industrie innovante et durable tient bien sa place au sein d'une économie luxembourgeoise plus diversifiée se remplit et se met doucement en marche. Je garde dès lors l'espoir de voir réapparaître une plus grande acceptation de l'activité industrielle dans notre pays, acceptation qui avait beaucoup souffert durant les années fastes, dominées par l'abondance des recettes publiques faciles en provenance du secteur financier.

En même temps, je constate avec préoccupation que plusieurs entreprises traditionnelles ont décidé de quitter le pays et je partage les craintes justifiées du monde politique. Si certaines adaptations structurelles sont inévitables, il faut toutefois se demander si nous avons fait le nécessaire pour créer un cadre réglementaire propice pour leur donner une vraie perspective pour qu'elles continuent à investir au Luxembourg. Un changement de paradigme au niveau de la politique, au niveau aussi de certaines administrations s'avère nécessaire afin d'arrêter l'hémorragie et de redonner un nouvel élan à la création d'entreprises et à l'investissement étranger dans notre pays.

La Fedil, en tant qu'association multisectorielle, considère le soutien aux efforts du gouvernement en matière de développement et de diversification économiques comme un axe prioritaire de son action. Nous sommes évidemment prêts à nous impliquer davantage dans cette action commune des secteurs public et privé.

Au niveau des finances publiques, le défi est de taille. Eu égard à la rapidité avec laquelle les déficits publics se cumulent, nous aurions souhaité voir déjà des premiers signes d'une politique de maîtrise des dépenses dans le budget de l'Etat pour l'exercice 2010. Mais, le gouvernement n'a pas été de cet avis. Il a déclaré vouloir traiter l'ensemble du paquet de réformes au sein du Comité de coordination tripartite avant de passer à l'action, ceci dans l'esprit du modèle luxembourgeois qui consiste à prendre le temps nécessaire pour discuter les problèmes et pour trouver, dans le consensus, les bonnes solutions.

A remarquer toutefois que cette tripartite se distinguera des exercices similaires menés au cours des vingt dernières années et ce par la palette des sujets à aborder, par l'urgence de passer à l'action et par l'absence d'une cagnotte qui permettrait à l'Etat de prendre en charge le coût financier du consensus.

Les journalistes et commentateurs ne se trompent pas quand ils comparent la tripartite à venir avec celles des années '70. L'enjeu est énorme. Les mesures que le gouvernement prendra, ou s'abstiendra de prendre, à l'issue des travaux de la tripartite, détermineront le potentiel de croissance économique du pays pour les années à venir et définiront l'envergure de la charge que nous imputons sur les générations futures.

Et, Monsieur le Premier Ministre, je crois avoir compris que ce dernier aspect qui a trait à la soutenabilité de nos finances publiques et de nos régimes de sécurité sociale Vous tient particulièrement à cœur.

Permettez-moi de revenir brièvement sur la rapidité et l'intensité avec lesquelles nous éprouvons les effets de la crise et les effets de déficits structurels accumulés au fil du temps. Elles exigent des réponses rapides et à la hauteur des défis qui se posent. Le gouvernement et les partenaires sociaux ont un travail considérable à faire et ils n'ont pas de temps à perdre.

Je crois que nous pourrons y arriver si nous avons le courage de regarder les réalités en face, d'accepter que nous vivons au-dessus de nos moyens, et de remettre en question certaines habitudes qui nous sont devenues chères.

Je crois que nous pourrons y arriver si nous ne nous attardons pas trop à l'analyse et à l'évaluation de la situation et si nous acceptons tous d'aborder cette tripartite dans un esprit ouvert et sans tabous. Les entrevues bilatérales, programmées par le gouvernement, devraient permettre de préparer le terrain dans ce sens.

Pour ce qui est du contenu des discussions, je m'abstiendrai ce soir de verser dans une polémique qui compromettrait l'atmosphère dans laquelle nous devons engager les discussions avec le gouvernement et nos partenaires sociaux.

Bien qu'il s'agisse d'une prérogative du gouvernement, nous savons que parmi les points qui doivent figurer à l'ordre du jour des prochaines réunions du Comité de coordination tripartite, nous retrouvons les sujets du rétablissement de l'équilibre des finances publiques, de la nécessaire réforme de l'assurance pension, de l'emploi et du fonctionnement du marché du travail et, last but not least, le sujet de la compétitivité des entreprises.

Nous savons également que les réponses que la tripartite doit donner à ces questions ne seront pas faciles et que la négociation, la concertation et l'action politique sont très importantes. Mais, elles ont aussi des limites. Je m'explique.

Ni la tripartite, ni les responsables politiques ne décideront d'une meilleure diversification de notre structure économique. Ils pourront réformer le cadre réglementaire et infrastructurel de façon à inciter et à accélérer les investissements dans des secteurs d'activité nouveaux et complémentaires au secteur financier.

Ni la tripartite, ni les responsables politiques ne décideront du futur taux de chômage du pays. Ils fixeront un cadre réglementaire qui sera plus ou moins propice à la création ou au maintien d'emplois dans nos entreprises, qui sera plus ou moins propice à l'insertion ou à la réinsertion des demandeurs d'emploi. Le taux de chômage sera une résultante.

Sachez, Monsieur le Premier Ministre, que nos entreprises feront de leur possible pour combattre ce fléau qu'est le chômage et qui empoisonne nos sociétés. Elles ont pratiqué avec beaucoup de succès le maintien dans l'emploi et nous les encourageons à faire usage des dispositions récemment mises en œuvre par le gouvernement pour faciliter l'accès des jeunes au marché du travail.

Ni la tripartite, ni les responsables politiques ne fixeront le niveau de recettes fiscales pour les années à venir. Ils fixeront un cadre réglementaire qui permettra de réaliser un produit fiscal plus ou moins élevé en fonction de l'élasticité des différentes bases fiscales et en fonction de l'évolution conjoncturelle.

La politique peut agir plus directement sur les dépenses publiques. Les économies à réaliser au niveau des dépenses de fonctionnement de l'Etat, mais aussi au niveau des transferts sociaux, ceci dans le cadre d'une politique sociale plus sélective, sont un vecteur incontournable du paquet de mesures visant à redresser les finances publiques.

Mais, là encore, l'action politique connaît des limites. Opérer des économies au niveau des dépenses d'investissement, surtout de celles destinées à l'amélioration des infrastructures, serait contraire à la nécessité de préparer notre pays aux défis de demain.

Mesdames, Messieurs,

Il n'existe pas de remède miracle pour sortir de cette crise. Les moyens financiers à notre disposition sont limités et la structure de notre économie, une économie de petite taille fortement dépendante de nos partenaires, restreint notre marge de manœuvre.

Partant, il faut définir une politique qui mettra l'accent sur le rétablissement de la compétitivité des entreprises et sur la création de l'emploi. Il faut maîtriser l'évolution du coût salarial, il faut continuer à investir dans la R&D, dans les TIC, dans la formation des salariés et dans les infrastructures au service de l'économie. Il faut aussi définir une politique d'assainissement des finances publiques et une politique de réforme des régimes d'assurance sociale qui seront en parfaite compatibilité avec l'objectif du rétablissement de la compétitivité des entreprises.

Je ne peux évidemment pas préjuger des résultats des discussions tripartites.

Mais laissez-moi vous dire que nous avons entière confiance en la capacité d'appréciation et de négociation du gouvernement, et surtout du Premier Ministre, quand il s'agit d'évaluer les enjeux et de définir un paquet de mesures adaptées à rétablir les finances publiques, à améliorer la situation compétitive de nos entreprises, le tout en préservant la paix sociale dans notre pays.

Je vous remercie de votre attention.